



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

Date de la convocation 04 Décembre 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à BRIGNAC
Présents : M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, M. René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE, M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT M. Gérald VALENTINI, M. Francis CAIHOL, Valmascle Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve		Procurations : M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI

Objet : Renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La feuille d'érable 34 » pour le local n°2 du 2^{ème} bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC La Barthe de Paulhan

Madame FONT informe le conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur le renouvellement du contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La Feuille d'érable 34 » spécialisée dans le recyclage du carton, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, et qui arrive à échéance au 31 décembre 2007.

Elle propose au conseil un projet de contrat selon les modalités et conditions suivantes :

- Durée du contrat : du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008
- Montant du loyer mensuel : 1 113,31 €

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame FONT, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de contrat administratif de location avec l'entreprise « SARL La Feuille d'érable 34 » spécialisée dans le recyclage du carton, dont le local est situé dans le second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO